

Le travail sur le travail pour faire bouger la prescription !

L'effet des réformes que nous subissons de plein fouet, n'est pas que structurel. Au travers de la réforme des lycées, de la réforme des collèges, celles des programmes, ce sont bien les pratiques, les manières de faire, le rapport de chacun à son propre travail qui sont attaqués. C'est bien pour cela que le sentiment de malaise des personnels est si profond.

Ces stratégies sont bien connues dans les entreprises, pour déposséder les professionnels de leurs repères, de leurs savoir-faire et pour les désigner comme des passéistes, refusant le changement.

Ces injonctions ignorent délibérément la complexité du travail réel et, conduisent chacun, dans un contexte d'affaiblissement des collectifs, à se retrouver souvent seul pour y faire face.

Les collectifs de travail sur le travail initiés par le SNES, visent justement à permettre aux professionnels de passer leur métier au crible de l'activité quotidienne, de ses contradictions et des dilemmes dans lesquels chacun est pris.

L'effet premier de ces débats et controverses est de « déculpabiliser » les collègues qui prennent conscience de la communauté de leur expérience et ne se « sentent plus seuls dans leur métier ». Dans chaque métier, chacun des collectifs se rend compte de la pluralité des manières de faire qui ne se résument pas à des « bonnes pratiques ». Ils discutent des lignes rouges à ne pas franchir, au risque de perdre le sens de leur activité. C'est l'expérience que nous enseignent les collectifs de travail développés depuis 4 ans, dans les académies, sur le métier d'enseignant, de documentaliste, de CPE et de Co-Psy. C'est aussi cela qui amène de jeunes collègues au SNES.

Ces prises de conscience collectives deviennent en effet, des instruments de développement non seulement du métier, mais de la revendication et de l'action syndicale. Elles donnent une épaisseur concrète au quotidien du métier qui du coup habite chacun et fait revenir le réel du métier dans les discussions avec l'administration. Ce peut être une arme redoutable car les caractéristiques des réformes imposées sont leur ignorance du quotidien de l'exercice professionnel et des imprévus auxquels il confronte. Nos décideurs n'aiment pas que le réel des métiers revienne sur la table des négociations car c'est le domaine des professionnels, de leur expertise et ils en sont dépourvus.

L'expérience des collectifs, outre la reprise en main collective du métier qu'elle porte, doit aussi donner des ressources, complémentaires aux autres formes d'action, pour faire « bouger la prescription » et amener les décideurs à tenir compte de l'expertise de ceux qui travaillent. Des pistes sont possibles, dans le sens de nos mandats de Marseille sur l'évaluation des personnels, pour intervenir plus concrètement, sur les critères de qualité du travail qu'actuellement l'administration a d'autorité définis.

Groupe métier du SNES